

[Nom - Prénom]

[Ville - Date]

**Objet : Appel à l'action parlementaire – Abrogation de la réforme sur le seuil de franchise de TVA dans le cadre du projet de loi "Simplification"**

**Madame la Députée, Monsieur le Député,  
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,**

Comme vous le savez, la loi de finances 2025 a introduit une réforme brutale et précipitée du régime de franchise de TVA, abaissant le seuil de 85 000 € (vente) ou 37 500 € (services) à un seuil unique de 25 000 €. Cette mesure, intégrée sans concertation dans l'article 32 de la loi, fragilise directement plus de 350 000 micro-entrepreneurs et menace l'équilibre de tout un pan de notre économie de proximité.

Depuis,

- le gouvernement a seulement suspendu la mesure pour une application au 1er juin contre une mise en oeuvre initiale au 1er mars
- plus de 110 000 citoyens ont signé une pétition sur la plateforme du Sénat en moins d'une semaine, témoignant de l'ampleur du rejet de cette réforme sur le terrain
- la commission des finances du Sénat a ouvert un cycle d'auditions, et notre Fédération Nationale a été entendue dans ce cadre le 25 mars
- nous avons manifesté dans 15 grandes villes de France pour dire non à cette réforme brutale

**Hélas, le temps passe et aucun texte de Loi n'est inscrit à l'ordre du jour pour revenir sur la mesure ! Dans ce contexte, le projet de loi « Simplification » (n°481) en cours d'examen est une opportunité parlementaire concrète pour revenir sur cette réforme inadaptée.**

Nous vous appelons à :

- Déposer des amendements en séance publique, visant à supprimer purement et simplement la mise en œuvre de l'article 32 de la loi de finances 2025 relatif à la franchise de TVA.
- À défaut, voter en faveur des amendements qui seraient présentés en ce sens par d'autres groupes politiques, afin de construire un consensus transpartisan pour la protection des indépendants.

Ce combat n'est ni idéologique ni corporatiste : il s'agit de préserver un outil essentiel d'insertion économique, de rééquilibrer la fiscalité sans nuire aux plus fragiles, et d'éviter un choc administratif et économique dans nos territoires.

La simplification ne peut se traduire par une complexification supplémentaire pour les plus petits entrepreneurs. Elle doit s'inscrire dans une vision constructive, ambitieuse et cohérente avec les engagements européens en faveur de l'entrepreneuriat.

Je suis à votre disposition pour échanger avec vous et vous fournir des exemples concrets de l'impact de cette mesure sur des milliers de Français qui ont choisi l'auto-entrepreneuriat.

**Dans l'attente de votre soutien, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.**

**[Nom]**

**[Email / Téléphone]**